

REGLEMENT

RAID ENVIRONNEMENT 13 SEPTEMBRE 2020



1 – OBJET :

Organisé par l'association Raid St Martin et l'UFOLEP 85, Le **Raid Environnement** est une course d'aventure multisports située en Vendée, **au complexe sportif** de St Martin des Noyers.

Il s'agit d'une épreuve sportive d'endurance qui se pratique par équipe de 2 ou 3 personnes en milieu naturel.

Le raid consiste à effectuer un parcours en orientation en enchaînant divers moyens de progression : le VTT, la course à pied, le « run and bike », et pleins d'autres « surprises » comme des jeux d'adresse et autres animations.

Deux épreuves sont au programme :

- Une **Randonnée Raid** « Famille, Féminine Adulte » **18.25 Kms**
Certains épreuves sont facultatives ce qui en réduit la distance de 3.75kms
- Un Raid « **SPORTIF** » de **5h00** maxi **55 Kms**

L'organisation met à disposition différents supports pour s'orienter : carte IGN, carré de report, carte IOF, carte satellite, road-book croquis, photos... (Carnet de route avec une description détaillée des spéciales ...).

Les équipes doivent valider leur passage à différents points de contrôle en poinçonnant un maximum de balises. La catégorie « SPORTIF » est chronométrée.



2 - L'ACCUEIL et le PROGRAMME :

DATE	CATEGORIES	HORAIRES	PLANNING
Dimanche 13 septembre 2020	<u>RANDONNEE RAID</u> « Famille, Féminine Adulte »	07 H 15 à 08 H 45	Accueil des concurrents, contrôles administratifs, remise des dossards.
		08 H 50	BRIEFING (au départ du complexe sportif)
		09 H 00	DEPART
	<u>RAID</u> « Sportif »	07 H 15 à 08 H 30	Accueil des concurrents, contrôles administratifs, remise des dossards
		08 H 20	BRIEFING
		08 H 30	DEPART



3 - L'INSCRIPTION :

Les participants s'engagent à se soumettre au règlement par le seul fait de leur inscription tout en acceptant l'exploitation des images et des photos faites lors de cette journée.

ATTENTION ! Le nombre de concurrents est limité :

- 75 équipes pour la Randonnée Raid « Famille » « Féminine »
- 100 équipes pour le Raids « Sportif »

L'ordre des inscriptions se fera de façon chronologique à réception des dossiers complets (les retardataires seront inscrits sur liste d'attente en cas de désistement).

Les dossiers d'inscription seront clôturés le **jeudi 03 septembre 2020**.

Le montant de l'inscription est de :

- 28 € / équipe pour la Randonnée Raid « Famille, Féminine Adulte », (dont 1 € de frais d'inscription)
- 51.50 € / équipe pour le Raid « Sportif » (dont 1.50 € de frais d'inscription)
- Gratuit pour les équipes d'entreprises partenaires de l'association suivant la convention.

Les frais d'inscription comprennent principalement la mise à disposition du matériel, les ravitaillements et collations, la mise en place des moyens de sécurité, le suivi médical (antenne secouriste sur le site).

Chaque équipe doit s'inscrire sur la plateforme en ligne : <https://inscriptions.ufolep.org/>

En cas de désistement d'une équipe avant le 1^{er} septembre (uniquement pour cause de blessure, certificat médical à l'appui), vous serez remboursés intégralement. Passé ce délai, la direction de course ne pourrait garantir le remboursement.



4 - LES EQUIPES :

Nouveau : Les équipes sont composées, au choix, de **2 ou 3 personnes**.

Randonnée Raid « Famille / Féminine Adulte »

❖ 1 équipe « **Famille** » doit être composée obligatoirement de :

- ✓ 1 personne majeure,
- ✓ 1 enfant de 8 à 16 ans,
- *Option 3^{ème} personne : enfant minimum 8 ans ou majeure.*

Remarque : un « bonus point » sera octroyé en fonction de l'âge de l'enfant.

❖ 1 équipe « **Féminine** » doit être composée obligatoirement de :

- ✓ 2 féminines majeures,
- *Option 3^{ème} personne : féminine majeure.*

Raid «Sportif »

- ❖ 1 équipe de la catégorie « **Sportive** » doit être composée obligatoirement de :
 - ✓ 1 personne majeure,
 - ✓ la deuxième et troisième personne doit avoir au minimum 16 ans.

Chaque équipe devra nommer un capitaine responsable d'équipe (c'est obligatoirement une personne majeure).

Lors de l'inscription sur le site internet, le capitaine (équipier N°1) centralisera l'ensemble des documents en vérifiant que le dossier soit bien **COMPLET** (voir paragraphe 9).



5 - LES CLASSEMENTS :

Randonnée Raid « Famille, Féminine Adulte »

- Le classement sera établi à partir du nombre de points acquis globalement (balises, jeux d'adresse, questions).

Raid « Sportif »

- Le classement est constitué à partir du nombre de balises pointées (course aux scores), puis du temps effectué sur l'ensemble du parcours, minorées des éventuelles pénalités.

Le chronomètre est arrêté lorsque le dernier membre de l'équipe a franchi la ligne d'arrivée. Seules les équipes complètes à l'arrivée peuvent être classées. 1 balise par tranche de 5 minutes sera décomptée au-delà de la barrière des 5h00 de course.

Un classement sera effectué sur chacun des raids :

- Randonnée Raid « Famille / Féminine Adulte »
- Raid « Sportif »

Pour information :

Chaque pointage (poinçonnage) sera validé sous certaines conditions.

-Poinçonner totalement à l'intérieur de la case prévue à cet effet et comportant toutes les pointes du poinçon

-Le marquage du poinçon doit impérativement traverser le carton (pas être seulement griffé)



6 - LES RESPONSABILITES :

Tout matériel personnel reste sous la seule responsabilité des participants, même lorsqu'il est déposé dans le parc d'assistance. En aucun cas, les participants ne pourront se retourner contre l'association ou ses membres pour pertes, vols ou détériorations (nous conseillons d'apporter un antivol lors des épreuves où le VTT est au « parking »).



7- ANNULATION

L'organisateur se réserve la faculté d'annuler la manifestation soit sur requête de l'autorité administrative, soit en cas de force majeure. Aucune indemnité ne pourra être versée à ce titre. Les participants seront remboursés partiellement de leurs frais d'engagement en fonction des frais engagés par l'organisation. En cas de force majeure (intempéries,...) et pour des raisons de sécurité,

l'organisation se réserve le droit de modifier le parcours ou d'annuler l'épreuve. En cas d'annulation en cours d'épreuve, l'organisation ne remboursera pas les inscriptions.



8 - RESTAURATION / HERBERGEMENT :

Un ravitaillement est prévu sur chaque catégorie et une collation sera offerte à chaque participant à l'arrivée.

Un stand de restauration est ouvert au complexe sportif tout au long de la journée (Bar /Barbecue).

Nous proposons également des plateaux repas (à réserver lors de votre inscription).

Le site du Raid au complexe sportif sera fermé la veille de l'évènement ; si vous souhaitez un hébergement à proximité nous vous conseillons le **Camping Résidence « La Rivière »** :

25, rue du Stade

85110 **Sainte-Cécile**

Tél: 06.86.67.39.51 ou 02.51.40.24.07 <http://campinglariviere85.jimdo.com/>



9 - MODALITES :

Pour participer, chaque concurrent devra fournir :

Randonnée Raid « Famille / Féminine Adulte »

- Pour les mineurs : une autorisation parentale (signature sur le document à fournir en pièce jointe sur le site internet)

Raid « Sportif »

- Un certificat médical de non contre-indication de la **pratique du sport en compétition** datant de moins d'un an au 13 septembre 2020.
- Une licence UFOLEP (saison 2019/2020 ou 2020/2021) afin d'obtenir une réduction.

Chaque concurrent veillera à avoir souscrit une assurance en responsabilité civile et une assurance individuelle accident.

Randonnée Raid « Famille, Féminine Adulte » et Raid « Sportif »

MATERIELS OBLIGATOIRES :

- ✓ 3 VTT et 3 casques rigides réglementaires,
- ✓ 1 nécessaire de réparation
- ✓ 1 téléphone portable
- ✓ 1 petit ravitaillement (eau)
- ✓ **1 pochette plastique étanche** (pour carte orientation papier)
- ✓ 1 compteur kilométrique
- ✓ 1 crayon indélébile
- ✓ 1 boussole (uniquement pour le raid « sportif »)
- ✓ 1 couverture de survie

MATERIELS CONSEILLES :

- 1 trousse de secours,
- 1 montre,

*L'organisation fournira un carré de report (5cmx5cm) par équipe afin de reporter les balises sur la carte
La vérification du matériel est à votre charge.*



10 – DEROULEMENT DES EPREUVES :

L'ordre des activités vous sera précisé quelques jours avant la manifestation par mail.

Le «CARNET DE ROUTE» qui vous sera envoyé devra être imprimé par vos soins et vous accompagner lors de votre épreuve.

RANDO RAID FAMILLE / FEMININE:

Run & Bike.....	1.75 Km
VTT Orientation.....	12 Km
Course d'Orientation.....	4.5 Km
Epreuves d'adresse et surprises	

RAID « SPORTIF » :

VTT orientation.....	35 Km
Course d'Orientation.....	14 Km
Trail.....	5 Km
Epreuves d'adresse et surprises.....	1 km



11 – REMARQUES GENERALES :

Chaque concurrent s'engage à se soumettre au règlement par le seul fait de s'inscrire au **RAID ENVIRONNEMENT**, de respecter la nature et les propriétés qu'il traverse.

TOUT AU LONG DE LA MANIFESTATION : Vous devez respecter le code la route. En cas de non respect du code de la route, les équipes seront disqualifiées. Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques.

Chaque concurrent doit impérativement porter son **dossard** (fourni par l'organisation) sur l'ensemble de la manifestation.

La sécurité est assurée par les organisateurs (présence de secouristes sur le site).

Il est fortement recommandé d'avoir une pharmacie de 1^{ers} secours.

Le comité organisateur et les commissaires sont les seuls juges et peuvent intervenir, sanctionner, sur tout le circuit en cas de mise en danger des sportifs ou non-respect du règlement.

À tout moment, les 2 ou 3 concurrents de la même équipe doivent être ensemble.

Si toutefois une équipe subie l'abandon de l'un de ses membres au cours d'une épreuve, elle peut continuer mais est déclarée hors course. Elle devra prévenir la direction de course. En cas d'abandon général de l'équipe, la direction de course devra aussi être prévenue.

Pour des questions de sécurité, des **barrières horaires** sont définies pour la catégorie RAID « Sportif ». En cas de dépassement de l'horaire indiqué, l'équipe ne pourra pas continuer et devra directement rejoindre le point d'arrivée.

En fonction des conditions et des événements, les organisateurs se réservent le droit de modifier le parcours au dernier moment ou d'annuler l'épreuve. De même, les kilométrages ne vous sont donnés qu'à titre indicatif.

Pour toutes les épreuves, une assistance technique extérieure est interdite.

Vous devez :

- Respecter l'ensemble du matériel qui est mis à votre disposition (**tout déplacement de balises ou détériorations seront éliminatoires**),
- Suivre les consignes de sécurité,
- Respecter les personnes qui encadrent les activités,
- Respecter les sites (ne pas pénétrer dans les propriétés privées ; ne pas jeter de détritrus).

V.T.T.

- **Respecter le code la route. En cas de non respect du code de la route, les équipes seront disqualifiées.** Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques,
- Suivre les indications données par l'organisation,
- Porter le casque – obligatoire (sous peine d'élimination),
- S'assurer que votre VTT est conforme aux normes de sécurité en vigueur. Les VTT électriques ou avec d'autres moyens de propulsion que la force humaine sont strictement interdits,
- S'équiper, chaque équipe doit avoir le nécessaire de réparation (chambre à air, rustine, pompe, ...). Une assistance extérieure est interdite.

COURSE D'ORIENTATION :

- Vous devez respecter le code la route. En cas de non respect, les équipes seront disqualifiées. Les participants ne sont jamais prioritaires sur les voies publiques.

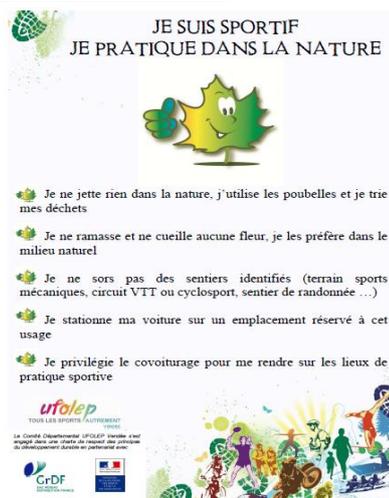
EPREUVE D'ADRESSE :

- Vous devez respecter les consignes de sécurité et les personnes qui encadrent l'activité.

JEUX ENVIRONNEMENT (Rando Raid) :

- Au long du parcours, vous aurez des questions relatives à l'environnement et sur le patrimoine local.

12 – RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT :



RECAPITULATIF DES DOCUMENTS NECESSAIRES POUR L'ENGAGEMENT DE VOTRE EQUIPE

Randonnée Raid « Famille, Féminine Adulte »

- Pour les mineurs : une autorisation parentale (signature sur le document à fournir en pièce jointe sur le site internet)
- Le règlement par virement sur le site <https://inscriptions.ufolep.org/>

Raid « Sportif »

- Un certificat médical de non contre-indication de la **pratique du sport en compétition** datant de moins d'un an au 13 septembre 2020.
- Une licence sportive pourra remplacer ce certificat médical à condition que cette dernière soit en cours de validité au 13 septembre 2020.
- Le règlement par virement sur le site <https://inscriptions.ufolep.org/>

Pour tous renseignements, veuillez contacter

Mr CARRE Hermann
Téléphone : 06-95-04-11-28

*Aucune inscription ne sera faite sur place.
Attention : Places limitées.*